



Les Nouvelles

Volume 17 — numéro 32 – 5 mai 2016

Bonne fête des Mères!

Vous croyez qu'elle a tout? La présence de ses enfants et de ses proches, elle en a rarement trop. De toute l'équipe de COMACO, un excellent weekend à toutes les mamans.

COMACO à votre AGA

De manière exceptionnelle, parce que les ressources nous le permettent cette année, nous serions heureux d'assister à votre assemblée générale annuelle. En effet, notre responsable des communications, Vincent Picard, aura certaines disponibilités pour y assister et aller à la rencontre de vos membres, vos bénévoles et votre équipe de travail. Une belle occasion pour lui de faire de plus ample connaissance avec votre organisme! Voici ses coordonnées. Il attend votre invitation : communications@comaco.qc.ca.

Précisons toutefois que puisque la majorité des AGA se déroulent entre le 1^{er} et le 23 juin et que COMACO compte 80 membres. Plus tôt il recevra votre invitation, plus les chances qu'il soit libre seront meilleures!

Actualité

Résidences privées en grève le 11 mai

Dans son article paru le 28 avril sur le site du [Journal Métro](#), Lia Lévesque rapporte qu'une quarantaine de résidences privées pour personnes âgées au Québec seront visées par une journée de grève à laquelle participeront certains employés syndiqués. En effet, la section locale 298 du Syndicat québécois des employés de service (SQEES), affilié à la FTQ, vient de transmettre des avis qui toucheront 45 établissements. Même si les résidences touchées sont privées, les services essentiels seront maintenus. Donc, 90% des services seront assurés, explique Danielle Legault, vice-présidente aux

communications du syndicat. La liste des résidences touchées sera publiée seulement la veille de la journée de grève. Rappelons que la principale revendication du syndicat est l'augmentation du salaire minimum de 15 \$ l'heure pour les employés qui travaillent en résidence.

Recours judiciaire contre Ottawa pour interdire les frais accessoires en santé

Un [recours judiciaire](#) intenté par la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) et par une vingtaine d'individus et d'organismes contre le gouvernement du Canada, vise à interdire la perception de frais accessoires en santé au Québec. Le recours veut faire respecter l'esprit de la Loi canadienne sur la santé qui interdit toute surfacturation dans la livraison des services de santé. C'est l'avocat Jean-Pierre Ménard qui représente les patients dans ce dossier.

De son côté, le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Gaétan Barrette, tergiverse depuis quelques jours entre un encadrement des frais accessoires et leur abolition complète. Au moment d'écrire ces lignes, il semblerait que le ministre veuille [les abolir d'ici l'été](#). Il est à parier que le recours judiciaire incitera le ministre à adopter rapidement une position claire et définitive sur la question.

Il est possible d'obtenir une liste des organismes et des individus qui appuient le recours judiciaire contre le gouvernement fédéral, [ici](#).

Recherches et pratiques

Contrats de travail : quelques mises en garde

Dans sa chronique parue dans l'infolettre du Regroupement loisir et sport du Québec (RQLS) et du Centre québécois de services aux associations (CQSA), Me Geneviève Béchard se penche sur les spécificités des contrats de travail à durée déterminée et à durée non déterminée. Parmi les règles relatives à la durée d'une entente de travail, notons que le Code civil du Québec prévoit que si un salarié continue de travailler durant 5 jours après la fin de son contrat à durée déterminée, sans opposition de l'employeur, son contrat sera reconduit automatiquement pour une durée indéterminée. Aussi, un salarié qui cumule plusieurs contrats à durée déterminée peut finir par se trouver dans une relation de travail à durée indéterminée avec son employeur. Pour de nombreux détails concernant les contrats de travail, prenez le temps de lire la [chronique](#).

Mobilisations

Mobilisation du 18 mai

Cette importante mobilisation, qui a pour thème « Dans la noirceur, le communautaire veille! », prend la forme d'un pique-nique suivi d'une marche qui partira de la statue du Mont-Royal vers **19 h 30**. Vous pouvez [informer le RIOCM](#) de votre participation.

Pétition en ligne pour l'abolition de la taxe sur les immeubles non résidentiels pour les OBNL

Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies et le Centre de jour l'Art-Rivé sont à l'origine de cette pétition qui exige l'abolition complète et permanente de cette taxe qu'on appelait anciennement la « taxe d'affaires », et ce pour l'ensemble des OBNL. Rappelons que la Ville de Montréal a créé une subvention pour aider les organismes à payer cette dépense, mais cette subvention ne couvre, au maximum, que 7% de la facture. Pour signer la pétition, cliquez [ici](#).

Recherches et pratiques

Une vitamine ralentit le vieillissement des cellules chez les souris

Un [article](#) paru dans *The Montreal Gazette* nous informe que des chercheurs de Suisse, du Brésil et de l'Université d'Ottawa ont découvert que la nicotinamide riboside, une vitamine, ralentit le processus de vieillissement des cellules chez les souris. Une étude a démontré que les souris ayant reçu la nicotinamide riboside régénéraient plus rapidement leurs cellules et leurs tissus et vivaient plus longtemps que les souris du groupe placebo. Les chercheurs croient que cette découverte pourrait favoriser le traitement des maladies dégénératives chez les humains. L'étude a été publiée dans le [journal Science](#).

Nouvelles des membres et partenaires

Professeur de français recherché

Le **Centre des aînés de Côte-des-Neiges** est à la recherche, pour l'automne 2016, d'un professeur de français pour un cours destiné aux allophones. Veuillez envoyer votre candidature à Jocelyne Brûlé, coordonnatrice des activités à l'adresse suivante : jbrule@ainecdn.org.

Spectacle *Victoria*

La **Compagnie Dulcinée Langfelder**, grâce à l'**APPUI de Montréal**, le **Conseil des Arts de Montréal** et à la **Société Alzheimer**, offre deux représentations du spectacle *Victoria*, dans le cadre de sa [Journée des aînés et proches aidants](#). Une première représentation aura lieu à 14 h et l'autre à 20 h, à la Maison de la Culture Frontenac. Pour assister à la pièce, les réservations individuelles son font [en ligne](#). Pour les réservations de groupe, contactez le 514-872-7882. Si vous êtes un organisme aîné offrant des services et/ou activités, vous pouvez tenir un kiosque lors de cette journée pour les proches aidants, en communiquant avec Marielle au 438-809-5040.

Conférence « Soit ta meilleure amie! »

À l'occasion de la fête des Mères, le **Groupe des aidants du Sud-Ouest** vous propose une conférence animée par Josée Boudreault. L'événement se tiendra le **dimanche 8 mai à 14 h**, au Théâtre du Grand-Sault du Centre culturel Henri-Lemieux, à LaSalle. Les billets sont disponibles au coût de 15 \$. Pour faire votre réservation, contactez le 514-564-3061.

Version imprimable ci-jointe.

Offres d'emploi en pièces jointes.